Vote électronique

Élections professionnelles 2022
Liste ministérielle CSAM

Pouvoir d'achat Rémunérations

UNSa FINANCES

CFE CGC

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble
pour Défendre notre Avenir

Pouvoir d'achat/Rémunérations : Les mesures prises ces derniers mois restent insuffisantes pour compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires. On reste sur une prévision d'inflation de plus de 7% sur un an.
Au niveau de nos ministères, rien n'est venu compenser, de façon globale, cette perte subie par les agents et cadres du ministère.

Les fédérations UNSA et CFE-CGC exigent une revalorisation du traitement et de l'indemnitaire dès maintenant :

- Nouvelle revalorisation du point d'indice en 2022 pour compenser à 100% l'inflation !
- Augmentation de la NBI
- Création d'une prime collective ministérielle et annuelle de 500 € net pour tous les fonctionnaires et contractuels du ministère
- Revalorisation de l'indemnitaire notamment l'ACF et de l'IMT

Pour lutter contre la perte de pouvoir d'achat, nous demandons aussi la :

- Revalorisation de l'indemnité journalière de télétravail
- Revalorisation du titre restaurant à 8 € au lieu de 6 €
- Revalorisation significative des jours CET rachetés et défiscalisation comme dans le privé

Nos carrières sont aussi du pouvoir d'achat et c'est pourquoi nos fédérations UNSA et CFE-CGC veulent avancer sur :

- Un plan ministériel et pluri-annuel de promotions intra et inter-catégorielles pour les catégories A, B, et C
- Une prise en compte progressive des primes dans le calcul de la retraite
- L'amélioration des fins de carrière par promotion exceptionnelle pour tous
- La généralisation de la NBI pour tous les agents y compris les cadres A

Pour concilier transport/ développement durable et pouvoir d'achat des agents, nos fédérations syndicales revendiquent :

- Une revalorisation des frais kilométriques et des nuitées pour les déplacements professionnels
- La prise en compte intégrale des frais de transport en commun domicile/travail au lieu de 50% actuellement
- L'alignement du forfait mobilité durable sur le régime du privé soit un maximum de 500 € au lieu de 200 €

UNSA DGFIP
UNSA Douanes
UNSA CEFI
UNSA Insee
UGA Insee
UNSA CCRF

L'UNSA et la CFE-CGC, Forces de proposition !
Pour défendre notre avenir !

CGC FIP
CAP DGFIP
CGC Douanes
CGC Centrale
CGC Insee
CGC CCRF

Je Vote pour la liste UNSA / CFE-CGC

CSAM Économie et Finances

Élections professionnelles

du 1 au 8 décembre 2022

UNSa! FINANCES

CFE CGC

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

Ensemble

pour Défendre notre Avenir

Les 4 votes à effectuer

- **Le CSAM** (remplace le CTM) :
instance de dialogue social ministériel

- **Le CSA** de Réseau remplace le CTR :
instance de dialogue social national

- **Les CAP** Nationales par catégorie
ou **la CCP** (pour les contractuels)

- **Le CSA Local** (niveau local) remplace le CTL
(département ou direction spéciale) :
instance de dialogue social local

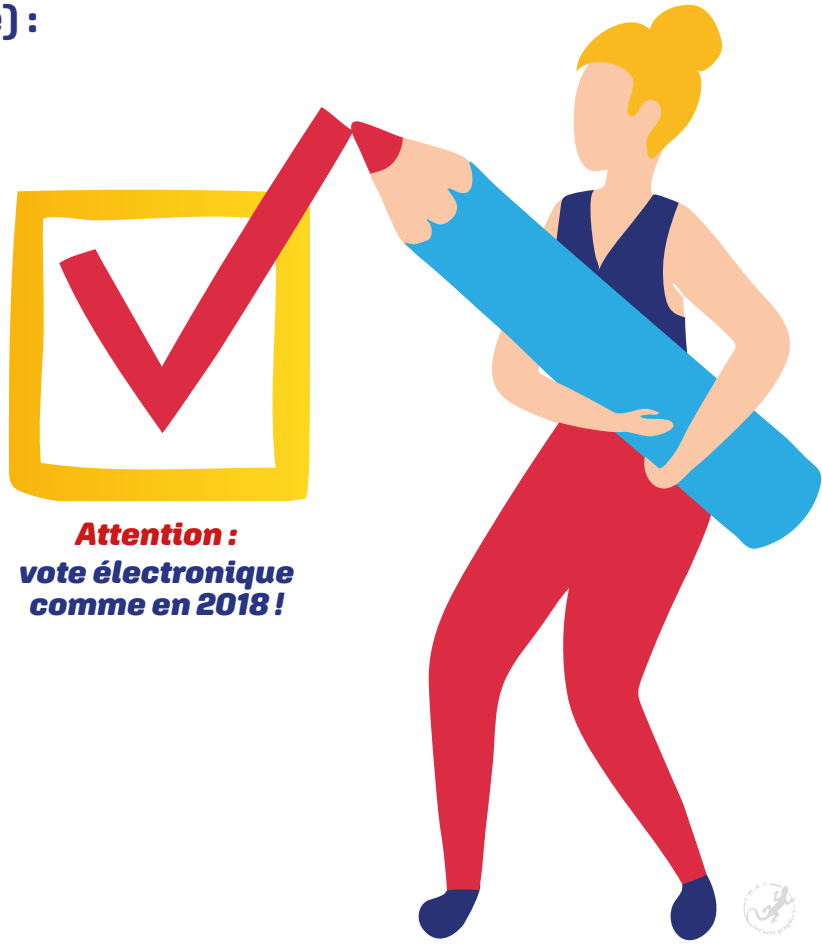

Attention :
vote électronique
comme en 2018 !

Je Vote pour la liste UNSA / CFE-CGC

CSAM Économie et Finances